



بنك الغد معكم اليوم
La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2016

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les dépréciations sont constituées à hauteur de la perte encourue et correspondent à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine. Les dépréciations sont enregistrées sous forme de provisions.

On distingue ainsi :

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances en souffrance assorties de provisions ;
- Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances non dépréciées sur base individuelle, pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

Concernant les garanties reçues à prendre en compte pour le calcul de la provision, il est considéré :

- Qu'à priori la valeur devant être retenue est la valeur au moment de l'estimation de la provision et non une valeur tenant compte de l'éventuelle dégradation dans le futur de l'élément constituant cette garantie (par exemple un immeuble) (Base IAS 39 §AG86),
- Que même lorsqu'une garantie couvre une créance à 100 %, il y aura généralement une dépréciation du fait d'un calcul basé sur les flux actualisés lorsque le montant garanti est versé tardivement à l'établissement créancier.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie « Disponibles à la vente » est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut. Selon les dispositions de la norme IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en « Disponibles à la vente » sont les suivants :

- Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus ;
- les intérêts courus sur les titres disponibles à la vente sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;
- Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une composante séparée des capitaux propres recyclables « gains ou pertes latents ou différés ». En cas de cession, ces variations sont constatées en résultat. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins-value latente comptabilisée en capitaux propres est retournée et comptabilisée dans le résultat de l'exercice. En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation fait l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de dette mais pas pour les instruments de capitaux propres. En revanche, pour ces derniers, la variation de juste valeur positive en cas de reprise, est comptabilisée dans un compte de capitaux propres variables.

Dépréciation

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction.

Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non recouvrement pour les titres de dette.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

Dettes

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- Prime de fin de carrière ;
- Prime d'ancienneté ;
- Indemnité de départ à la retraite anticipée.

Régimes à prestations définies

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultats, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1^{er} Janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipée

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	30-Juin-16	31-Décembre-15	30-Juin-16	31-Décembre-15
Hypothèses (moyennes pondérées)				
Taux d'actualisation	5,40%	5,40%	4,85%	4,85%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :				
- Actifs	1 677	1 631	1 677	1 631
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 0,8% et 1%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

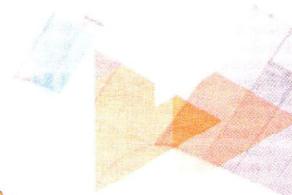
La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

Le rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.



بنك الغد معكم اليوم
 La banque de demain dès aujourd'hui



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2016

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans les paragraphes consacrés aux produits d'intérêts et de commissions.

Il s'agit principalement des produits de location ou d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis semestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables ou l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant au tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre ou semestriels au 30 juin.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

GOODWILL

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

RECOURS A DES ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure « Entité Structurée » : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit :

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 30/06/2016*
Créditog III	Prêts hypothécaires	2008	1 500	616,3
Créditog IV	Prêts hypothécaires	2014	1 200	700,4

* En millions de dirhams



بنك الغد معكم اليوم

La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2016

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques du CIH s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités du CIH et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1^{er} semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.
- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.
- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par le CIH s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

ROLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière du CIH. Il arrête les orientations stratégiques du CIH et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale du CIH et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques du CIH à travers notamment le Comité d'Audit.

ROLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficient.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition du CIH aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

ROLE DES STRUCTURES ET COMITÉS SPÉCIALISÉS DANS LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Les structures

- La Direction des Engagements ;
- La Direction des Risques ;
- Le Pôle Conformité ;
- La Direction de l'Audit et de l'Inspection Générale.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité de Contrôle Interne ;
- Le Comité de pilotage des risques de crédit
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité de Conformité ;
- Le comité des risques opérationnels.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, le CIH a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Les politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration du CIH.

IDENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques du CIH. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

MESURE

Le CIH a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet au CIH de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, le CIH a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, d'une grille de notation pour les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Ces modèles sont utilisés aussi pour la revue annuelle des portefeuilles.

Pour les risques opérationnels, Le CIH a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

MAÎTRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Le CIH a mis en place des limites pour les risques de crédit, de marché, de taux et de liquidité.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'exploitation (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

CONTRÔLE ET SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

I. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Dans le cadre de la mise en place des méthodes avancées de calcul des risques de crédit, le CIH a élaboré :

- Un modèle de notation pour la promotion immobilière ;
- Un modèle de notation pour les entreprises ;
- Un modèle de sélection des bons payeurs pour la clientèle des professionnels ;
- Des modèles de scoring à l'octroi et des modèles de notation pour la clientèle Retail.

PRINCIPES DE BASE RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DE CREDIT

L'activité de crédit au CIH s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opéré par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.

SURVEILLANCE ET PILOTAGE DU RISQUE DE CREDIT

DISPOSITIF DE SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque.

En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité d'audit, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.



بنك الغد معكم اليوم
 La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2016

ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES ENGAJEMENTS

Répartition des encours de crédit par marché et par nature de crédit

La répartition de l'encours global des crédits par marché de clientèle, au 30 juin 2016, reflète :

- Le positionnement stratégique de la banque autour du financement des besoins des particuliers et de la famille puisque les crédits aux particuliers représentent 59% du total des encours hors contentieux ;
- La forte concentration de l'activité de crédit à l'habitat, dans la mesure où les crédits à la production et à l'acquisition de logements représentent 77% des encours hors contentieux de la banque ;

Dans le domaine de la promotion immobilière, les deux régions du Grand Casablanca et du Rabat et région concentrent plus de la moitié de l'encours global (PI hors contentieux) des crédits.

Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Il est passé en brut de 15 Milliards de Dirhams à fin 2004 à 2,71 milliards de Dirhams au 30/06/2016.

Le taux de CES s'établit à 6,48 % au 30/06/16. (En créances nettes d'agios réservés).

II. RISQUE OPERATIONNEL

DEFINITION DU RISQUE OPERATIONNEL

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Afin de cerner l'ensemble du périmètre relatif à la gestion des risques opérationnels, la banque a mis en place un progiciel dédié et a assuré des actions de conduite de changement pour les intervenants dans le processus de gestion de ces risques. Ce progiciel permet une gestion en workflow des déclarations d'incidents (agences et entités centrales), la formalisation des résultats des exercices d'autoévaluation et le suivi des plans d'actions correctives.

Un reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

LE PLAN DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action documenté, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

III. RISQUE DE MARCHÉ

DEFINITION DU RISQUE DE MARCHÉ

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation

ORGANISATION DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

ROLE DE LA SALLE DES MARCHÉS

La Direction Marchés des Capitaux est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

ROLE DE LA DIRECTION DES RISQUES

La Direction des Risques est en charge de l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

EVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE

EVALUATION DU RISQUE GLOBAL DE TAUX

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Une distinction est faite également entre la sensibilité CT (maturités inférieures à 1an), la sensibilité MT (maturités entre 1 et 7 ans) et la sensibilité LT (maturités supérieures à 7 ans).

Il se dégage de l'application de cette méthode au 30/06/2016, une sensibilité du bilan de la banque, à une variation de +1% de la courbe des taux, de -324 millions DH soit -8.44% des fonds propres réglementaires.

EVALUATION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la calla des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans) ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité ;
- Ce dernier est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats pour les postes contractuels, et les règles d'écoulement de la liquidité pour les postes non contractuels.

COUVERTURE DES GAPS DE TAUX ET DE LIQUIDITE

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites prudentielles. Ces principales mesures sont les suivantes :

- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts ;
- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires ;
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, de lignes de refinancement auprès des actionnaires de référence.

SUIVI DES RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITE

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel.

En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées en Comité ALM, Comité Management des Risques et Comité d'Audit.

V. RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

Au 30 juin 2016, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 3,84 milliards de dirhams, soit 3,26 milliards de dirhams au titre des fonds propres de catégorie 1 et 578 millions de dirhams au titre des fonds propres de catégorie 2. Rapportés aux risques pondérés au titre de l'ensemble des risques de la banque, le ratio de solvabilité devrait s'établir à 15,73%.

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les actifs pondérés au titre du risque de crédit à fin juin 2016 s'élevaient à 21 636 millions de dirhams, soit 89% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin juin 2016 de la position de change de la Banque, les exigences en fonds propres au titre du risque de marché sont nulles.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 2 755 millions de dirhams au 30 juin 2016 pour une exigence en fonds propres de 220 millions de dirhams.

INFORMATION SUR LE CAPITAL

Le capital social est fixé à la somme de 2 660 808 500 dirhams (Deux Milliards Six Cent Soixante Millions Huit Cent Huit Mille Cinq Cent dirhams) divisé en 26 608 085 (Vingt Six Millions Six Cent Huit Mille Quatre Vingt Cinq) actions, d'une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune, toutes de même catégorie.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ANNEE 2015

Le Conseil d'Administration réuni le 09/03/2016 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

	2015
Bénéfice de l'exercice	471 012 506,94
Déduction des pertes antérieures	
Solde s'élevant à	471 012 506,94
Réserve légale (-)	23 550 425,35
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	340 938 507,29
Nouveau solde formant un bénéfice distribuable de l'exercice	788 400 388,88
Dividende par action	14
Nombre d'actions	26 608 085
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	372 513 190,00
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	415 887 198,88

L'Assemblée générale tenue le 20 Avril 2016 a décidé de fixer le montant du dividende à servir au titre de l'exercice 2015 à 14 Dirhams par action. Le dividende a été mis en paiement, à partir du 1er Juillet 2016, en numéraire.



بنك الغد معكم اليوم
 La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2016

BILAN CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2016

ACTIF	30/06/16		31/12/15	
	30/06/16	31/12/15	30/06/16	31/12/15
1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 684 483	2 188 474	-	-
2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	134 981	-	-	-
3. Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
4. Actifs financiers disponibles à la vente	948 149	575 200	-	-
5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 299 085	1 175 532	-	-
6. Prêts et créances sur la clientèle	34 687 191	33 744 084	-	-
7. Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-
8. Placements détenus jusqu'à leur échéance	1 900 640	3 217 955	-	-
9. Actifs d'impôt exigible	197 250	317 648	-	-
10. Actifs d'impôt différé	4 950	-	-	-
11. Comptes de régularisation et autres actifs	1 219 598	783 431	-	-
12. Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
13. Participations dans des entreprises mises en équivalence	577 907	583 511	-	-
14. Immeubles de placement	969 778	915 104	-	-
15. Immobilisations corporelles	1 077 702	1 058 178	-	-
16. Immobilisations incorporelles	193 612	171 822	-	-
17. Ecarts d'acquisition	174 884	174 884	-	-
Total de l'Actif	45 070 208	44 907 820		

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ
 DU 01/01/2016 AU 30/06/2016**

	30/06/16		30/06/15	
	30/06/16	30/06/15	30/06/16	30/06/15
1. + Intérêts et produits assimilés	1 178 825	1 212 328	-	-
2. - Intérêts et charges assimilés	(444 955)	(489 769)	-	-
3. MARGE D'INTERET	731 870	722 558		
4. + Commissions (produits)	134 617	102 494	-	-
5. - Commissions (charges)	(7 022)	(12 266)	-	-
6. MARGE SUR COMMISSIONS	127 595	90 428		
7. +/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	59	5	-	-
8. +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9 308	8 046	-	-
9. + Produits des autres activités	264 472	266 399	-	-
10. - Charges des autres activités	(220 526)	(222 843)	-	-
11. PRODUIT NET BANCAIRE	912 028	664 593		
12. - Charges générales d'exploitation	(489 687)	(461 416)	-	-
13. - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(60 757)	(53 991)	-	-
14. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	362 384	349 186		
15. Coût du risque	(105 792)	(64 756)	-	-
16. RESULTATS D'EXPLOITATION	256 592	284 430		
17. +/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	10 724	17 514	-	-
18. +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	17 130	2 148	-	-
19. +/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	-	-
20. RESULTAT AVANT IMPOT	284 445	304 092		
21. - Impôt sur les résultats	(101 566)	(109 039)	-	-
22. RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSATION	182 879	195 053		
23. RESULTAT NET	182 879	195 053		
24. Intérêts minoritaires	(2 374)	(4 664)	-	-
25. RESULTAT NET - PART DU GROUPE	180 505	190 389		
26. Résultat de base par action en dirham	6,8	7,2	-	-
27. Résultat dilué par action en dirham	6,8	7,2	-	-

**GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS
 DISPONIBLES À LA VENTE**

	30/06/16		30/06/15	
	30/06/16	30/06/15	30/06/16	30/06/15
Dividendes reçus et produits sur AFS	9 032	7 994	-	-
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession actifs disponibles à la vente	382	1 229	-	-
Dépréciation durable	(85)	(1 267)	-	-
Reprise de dépréciation	28	89	-	-
Solde des relations de couverture des instruments de couverture de la JV des AFS, lorsque l'élément couvert est cédé	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	9 358	8 046		

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Valeur brute	30/06/16		31/12/15	
	30/06/16	31/12/15	30/06/16	31/12/15
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Actif représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations, Bons du Trésor et autres titres à revenus fixes	134 981	-	-	-
Titres Cotés	-	-	-	-
Titres Non cotés	134 981	-	-	-
Actions et Autres Titres à revenus variables	-	-	-	-
Titres Cotés	-	-	-	-
Titres Non cotés	-	-	-	-
Instruments dérivés	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-
Juste Valeur au Bilan	134 981	-	-	-

BILAN CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2016

PASSIF	30/06/16		31/12/15	
	30/06/16	31/12/15	30/06/16	31/12/15
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	12	12
2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-
3. Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
4. Dettes envers les établissements de crédit assimilés	2 946 763	2 797 145	-	-
5. Dettes envers la clientèle	26 022 582	25 074 822	-	-
6. Titres de créance émis	8 218 204	9 218 916	-	-
7. Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-
8. Passifs d'impôt exigible	105 809	294 619	-	-
9. Passifs d'impôt différé	99 120	97 758	-	-
10. Comptes de régularisation et autres passifs	1 605 647	1 168 044	-	-
11. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
12. Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-
13. Provisions	216 117	210 270	-	-
14. Subventions et fonds assimilés	-	-	-	-
15. Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 020 841	1 043 332	-	-
16. Capitaux propres	4 835 113	5 002 901	-	-
17. Capitaux propres part du groupe	4 680 462	4 871 357	-	-
18. Capital et réserves liées	2 660 809	2 660 809	-	-
19. Réserves consolidées	1 832 365	1 685 355	-	-
20. Gains ou pertes latents ou différés	6 783	5 671	-	-
21. Résultat de l'exercice	180 505	519 523	-	-
22. Intérêts minoritaires	154 651	131 544	-	-
Total du Passif	45 070 208	44 907 820		

**TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ
 DU 01 JANVIER 2016 AU 30 JUIN 2016**

FLUX DE TRESORERIE	30/06/16		31/12/15	
	30/06/16	31/12/15	30/06/16	31/12/15
1. Résultat avant impôts	284 445	839 482		
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	248 384	485 721	-	-
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	(453)	(11 019)	-	-
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	50 238	(9 963)	-	-
5. +/- Dotations nettes aux provisions	50 140	29 048	-	-
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(10 724)	(24 024)	-	-
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	(1 487)	(88 930)	-	-
8. +/- Produits/charges des activités de financement	(3 294)	(20 231)	-	-
9. +/- Autres mouvements	(61 015)	(59 827)	-	-
10. = Total [2] à [9] des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	271 090	317 795		
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	108 215	(1 601 788)	-	-
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(93 770)	1 522 511	-	-
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(487 889)	297 930	-	-
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(27 855)	123 263	-	-
15. - Impôts versés	(105 471)	(304 413)	-	-
16. = Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15)	(606 771)	37 502		
17. = FLUX NET DE TRESORERIE GÉNÉRE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	(51 236)	1 194 779		
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1 351 959	(342 959)	-	-
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements	(57 520)	-	-	-
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(288 833)	(671 139)	-	-
21. FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	1 005 597	(1 014 098)		
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires de financement	(375 074)	(386 189)	-	-
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(997 701)	301 635	-	-
24. FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	(1 372 775)	(84 554)		
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-
26. AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	(418 414)	96 127		

COMPOSITION DE LA TRESORERIE

	30/06/16	31/12/15
27. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 620 651	2 524 525
28. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	2 188 461	2 091 297
29. Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	432 190	433 227
30. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLÔTURE	2 202 238	2 620 651
31. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	1 684 470	2 188 461
32. Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	517 768	432 190
33. VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(418 414)	96 127

RESULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

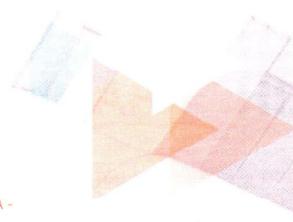
	30/06/16		30/06/15	
	30/06/16	30/06/15	30/06/16	30/06/15
Résultat net part du Groupe	180 505	190 389	-	-
Nombre d'actions ordinaires émises	26 608 085	26 608 085	-	-
Résultat par action de base et dilué en DH	6,8	7,2		

VARIATIONS DE VALEUR DES ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/16		30/06/15	
	30/06/16	30/06/15	30/06/16	30/06/15
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-	-	-
Ecart d'acquisition négatifs	-	-	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-		



بنك الغد معكم اليوم
 La banque de demain dès aujourd'hui



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2016

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DU 01 JANVIER 2016 AU 30 JUIN 2016

(en milliers MAD)

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	2 660 809	-	-	2 217 803	5 671	4 884 282	126 881	5 011 163
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	794	-	794	404	1 199
Autres mouvements	-	-	-	(13 720)	-	(13 720)	4 229	(9 441)
Capitaux propres corrigés au 31 décembre 2015	2 660 809	-	-	2 204 878	5 671	4 871 357	131 544	5 002 901
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(372 513)	-	(372 513)	(9 402)	(381 915)
Résultat de l'exercice	-	-	-	180 505	-	180 505	2 374	182 879
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (B)	-	-	-	-	1 113	1 113	-	1 113
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	-	-	-	-	1 113	1 113	-	1 113
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	30 135	30 135
Capitaux propres clôture au 30 juin 2016	2 660 809	-	-	2 012 870	6 783	4 680 462	154 651	4 835 113
Changement de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres corrigés au 30 juin 2016	2 660 809	-	-	2 012 870	6 783	4 680 462	154 651	4 835 113

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD)

	Valeur brute au 30/06/2016	Valeur brute au 31/12/2015
A vue	771 539	902 461
Comptes ordinaires	251 677	182 334
Prêts et comptes au jour le jour	517 370	715 660
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	2 492	4 467
A terme	527 843	273 347
Prêts et comptes à terme	516 197	265 164
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-
Créances rattachées	11 646	8 183
Autres prêts et créances	-	-
Total Brut	1 299 382	1 175 807
Dépréciation	297	275
Total Net	1 299 085	1 175 532

GOODWILL

(en milliers MAD)

	31/12/15	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	Reclassement	30/06/16
Valeur brute	179 384	-	-	-	-	179 384
Jbilet (fonds commercial)	2 000	-	-	-	-	2 000
Somical (fonds commercial)	300	-	-	-	-	300
Belle-vue	2 200	-	-	-	-	2 200
Sofac	174 884	-	-	-	-	174 884
Cumul des pertes de valeur	4 500	-	-	-	-	4 500
Jbilet (fonds commercial)	2 000	-	-	-	-	2 000
Somical (fonds commercial)	300	-	-	-	-	300
Belle-vue	2 200	-	-	-	-	2 200
Valeur nette au bilan	174 884	-	-	-	-	174 884

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

DEPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/16	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	334	4 441 021	9 477 921	13 919 277	13 347 207
Comptes d'épargne	-	-	3 236	4 288 936	4 292 172	4 155 181
Dépôts à terme	-	412 000	308 922	4 209 669	4 930 591	4 820 731
Autres comptes créditeurs	-	5 219	179 557	1 535 678	1 720 454	1 467 990
Intérêts courus à payer	-	4 448	2 492	54 220	61 160	56 497
Autres dettes envers la clientèle	-	1 098 929	-	-	1 098 929	1 227 217
TOTAL	-	1 520 930	4 935 228	19 566 424	26 022 582	25 074 822

DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers MAD)

DETTES	Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	1 000 000	1 000 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	20 841	43 332
TOTAL	1 020 841	1 043 332

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/16	Total 31/12/15
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	-	50 000	2 562 484	152 492	2 764 976	2 560 748
- Comptes à vue débiteurs	-	-	805 921	34 565	840 486	973 128
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	245 270	-	245 270	231 432
- Crédits à l'exportation	-	-	16 785	-	16 785	11 687
- Autres crédits de trésorerie	-	50 000	1 494 508	117 927	1 662 435	1 344 501
Crédits à la consommation	-	-	3 472 013	-	3 472 013	3 270 825
Crédits à l'équipement	-	-	1 188 247	-	1 188 247	1 039 336
Crédits immobiliers	-	-	5 872 104	18 423 117	24 295 221	24 136 406
Autres crédits	-	104 848	3 968	1 622 523	1 731 339	1 587 447
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	8 069	15 989	24 058	20 627
Créances en souffrance	-	-	478 561	2 143 846	2 622 407	2 443 684
Dépréciation	-	-	213 010	1 204 372	1 417 382	1 317 811
- Sur base individuelle	-	-	32 472	1 151 506	1 183 978	1 096 231
- Sur base collective	-	-	180 538	52 866	233 404	221 581
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurances et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	6 311	6 311	4 825
TOTAL	-	154 848	9 900 423	24 631 920	34 687 191	33 746 086

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc					Total 30/06/16	Total 31/12/15
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établis de crédit et assimilés au Maroc	Établi de crédit à l'étranger	Total		
Comptes ordinaires créditeurs	-	161 166	472	23 144	184 782	38 423	
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-	
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-	
- à terme	-	-	-	-	-	-	
Emprunts de trésorerie	-	657 794	-	-	657 794	400 000	
- au jour le jour	-	97 794	-	-	97 794	-	
- à terme	-	560 000	-	-	560 000	400 000	
Emprunts financiers	-	2 049 214	-	-	2 049 214	2 296 998	
Autres dettes	-	-	32 680	-	32 680	47 929	
Intérêts courus à payer	2	22 291	-	-	22 293	13 795	
TOTAL	-	2 890 466	33 151	23 144	2 946 763	2 797 145	

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

(en milliers MAD)

Libelle	31/12/15	Augmentation	Diminution	30/06/16
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	6 387 500	250 000	995 000	5 642 500
Intérêts courus non échus	124 278	85 291	116 392	93 177
Emprunts obligataires	1 253 320	-	73 330	1 179 990
Intérêts courus non échus	39 572	7 748	39 572	7 748
Autres dettes représentées par un titre	1 305 834	-	113 999	1 251 035
Intérêts courus non échus	48 412	42 954	48 412	42 954
TOTAL	9 218 916	385 992	1 386 704	8 218 204



بنك الخدم معكم اليوم
 La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2016

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (en milliers MAD)

	30/06/16	31/12/15
Résultat net	182 879	535 069
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	1 113	(1 049)
Ecart de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	1 113	(154)
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	(895)
Éléments relatifs aux sociétés mise en équivalence	-	-
Total cumulé	183 992	534 020
Part du groupe	181 618	518 475
Part des minoritaires	2 374	15 546

VALEURS EN CAISSE (en milliers MAD)

Valeur	30 Juin 2016		31 Décembre 2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	405 304	-	535 462	-
Banques centrales, CCP	1 279 179	12	1 653 011	12
Total	1 684 483	12	2 188 474	12

IMPÔTS (en milliers MAD)

	30/06/16	31/12/15
Actifs d'impôt différé	4 950	-
Passifs d'impôt différé	99 120	97 758
Position nette	(94 170)	(97 758)

IMMEUBLES DE PLACEMENT (en milliers MAD)

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 30/06/2016	Juste valeur au 30/06/2016
Valeur brute	1 133 609	66 303	6 236	1 193 676	1 397 656
Amortissement & Dépréciation	218 505	7 507	2 114	223 898	223 898
Net	915 104			969 777	

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE (en milliers MAD)

Valeur brute	Valeur 30/06/2016	Valeur 31/12/2015
Titres à revenu variable		
Cotés	124 842	23 635
Non cotés	550 630	537 825
Titres à revenu fixe		
Cotés	-	-
Non cotés	257 172	-
Autres (parts oprcm)	15 504	13 741
Total	948 149	575 201
Dont gains et pertes latents	6 783	5 671
Dont provisions pour dépréciation	201 815	201 839

Détail des charges

	30/06/16	31/12/15
Salaires	146 054	233 210
Indemnités diverses	69 785	172 758
Cotisations sociales	47 966	91 162
Autres charges de personnel	5 067	9 024
Total	268 871	506 156
Effectif fin de période		
Employés	658	650
Cadres	1 306	1 256
Total	1 964	1 906

Avantages au personnel

Montant (Provisions) au 1er janvier 2015	(145 773)
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	(15 228)
Reprises pour utilisation / Prestations payées	7 043
Variation de périmètre	-
OCI	(1 421)
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2015	(155 378)
Montant (Provisions) au 1er janvier 2016	(155 378)
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	(7 431)
Reprises pour utilisation / Prestations payées	3 957
OCI	-
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 Juin 2016	(158 852)

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en milliers MAD)

Libelle	31/12/15	Impact variation périmètre	Augmentation	Diminution	30/06/16
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 288	-	149	220	1 218
Provisions pour affaires sociales	15 114	-	-	447	14 667
Provisions pour autres risques et charges	38 490	-	6 172	3 282	41 381
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	155 378	-	7 431	3 957	158 851
TOTAL	210 270	-	13 752	7 905	216 118
Ventilation des provisions	31/12/15	30/06/16			
Court terme	-	-			
Long terme	210 270	216 118			
TOTAL	210 270	216 118			

MARGE D'INTÉRÊT (en milliers MAD)

	30/06/16	30/06/15
Sur opérations avec les établissements de crédits	13 119	14 924
Sur opérations avec la clientèle	1 117 445	1 124 285
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	3 215	-
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	44 484	72 468
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	561	649
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	1 178 825	1 212 328
Sur opérations avec les établissements de crédits	32 945	47 915
Sur opérations avec la clientèle	203 854	199 569
Actifs financiers disponibles à la vente	15 819	9 947
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	465	968
Sur dettes représentées par titres	168 640	209 863
Sur dettes subordonnées	25 232	20 998
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	509
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Charges d'intérêts	446 955	489 769

COMMISSIONS NETTES (en milliers MAD)

	30/06/16			30/06/15		
	Produits	charges	Net	Produits	charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédits	-	2 601	(2 601)	-	3 185	(3 185)
Sur opérations avec la clientèle	35 312	-	35 312	10 926	-	10 926
Sur opérations sur titres	120	-	120	195	-	195
Sur opération de change	2 619	-	2 619	2 546	-	2 546
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestations de services bancaires et financiers	96 567	4 421	92 146	89 027	9 081	79 946
- Produits nets de gestions d'OPCVM	3 421	-	3 421	3 890	-	3 890
- Produits nets sur moyens de paiement	40 383	-	40 383	33 232	-	33 232
- Autres	52 663	4 421	48 242	51 905	9 081	42 824
Produits nets des commissions	134 617	7 022	127 595	102 694	12 266	90 428

ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES AU PERSONNEL (en milliers MAD)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	30-juin-16	31-déc-15	30-juin-16	31-déc-15
Engagement net	54 352	52 883	104 499	102 494
Limitation de l'actif de retraite	-	-	-	-
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-	-
Gains/Pertes actuariels non reconnus	-	-	-	-
Actif/Provision net figurant au bilan	54 352	52 883	104 499	102 494

Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	30/06/16	31/12/15	30/06/16	31/12/15
Sensibilité de l'engagement	-8%	-8%	-6%	-6%
Sensibilité du coût des services	-13%	-13%	-8%	-8%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	8%	8%	14%	14%

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en milliers MAD)

Valeur brute	31/12/15	Impact Variation Périmètre	Acquisitions	Cessions ou retraits	30/06/2016
Valeur brute	445 516	-	44 320	-	489 836
Amortissement & dépréciation	273 694	-	22 530	-	296 224
Net	171 822	-	-	-	193 612



بنك الغد معكم اليوم

La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2016

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	30/06/16	31/12/15
Engagements de financements et de garantie donnés	6 067 743	6 155 186
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	153 591	151 772
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	153 591	151 772
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 474 552	4 440 229
- Crédits documentaires import	441 803	485 932
- Acceptations ou engagements de payer	271 199	40 393
- Ouvertures de crédit confirmés	3 356 318	3 679 519
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	16 769	19 593
- Autres engagements de financement donnés	388 463	214 792
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	840	834
- Crédits documentaires export confirmés	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	840	834
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avais et garanties donnés	-	-
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 438 759	1 562 351
- Garanties de crédits données	959 619	1 102 587
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	266 201	261 439
- Autres cautions et garanties données	203 388	189 447
- Engagements en souffrance	9 551	8 876
Engagements de financements et de garantie reçus	6 174 018	6 115 499
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	400 000	550 000
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	400 000	550 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	5 774 018	5 565 499
- Garanties de crédits	5 774 018	5 565 499
- Autres garanties reçues	-	-

COÛT DU RISQUE

(en milliers MAD)

	30/06/16	30/06/15
Dotations aux provisions	220 950	224 074
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	219 629	222 304
Provisions pour dépréciation des titres AFS	-	-
Provisions pour risques et charges	1 320	1 770
Reprise de provisions	110 179	143 001
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	107 161	141 084
Provisions pour dépréciation des titres AFS	-	-
Provisions pour risques et charges	3 018	1 916
Variation des provisions	110 771	81 073
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	10 412	1 572
Récupérations sur prêts et créances amorties	(15 391)	(17 890)
Autres pertes	-	-
Coût du risque	105 792	64 756

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	Juin-16		Déc-15		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100%	100%	100%	100%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Maghreb Titrisation	Maroc	24%	24%	24%	24%	Mise en équivalence
Maroc Leasing	Maroc	34%	34%	34%	34%	Mise en équivalence
Sofac	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
Sofassur	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
Tivoli	Maroc	89%	89%	89%	89%	Intégration globale
QMB Company	Maroc	40%	40%	-	-	Intégration globale
Credilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Credilog 4	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale

En vertu d'un pacte d'actionnaires, le Crédit Immobilier et Hôtelier dispose de la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de la filiale QMB. Ainsi et en dépit de sa participation de 40%, le CIH contrôle l'entité QMB qu'il consolide par intégration globale.

PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES

MISE EN ÉQUIVALENCE

(en milliers MAD)

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
Maghreb Titrisation	2 667	966	26 088	6 121	235
Maroc Leasing	575 240	30 838	11 404 590	1 784 912	10 488
Total	577 907	31 804	11 430 678	1 791 034	10 724

PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS

(en milliers MAD)

	30/06/16	30/06/15
produits de la promotion immobilière	-	-
produits de l'activité hôtelière	4 135	5 567
Produits sur opération de location simple	-	-
charges de l'activité hôtelière	(3)	(2 036)
variations de juste valeur des immeuble de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & Reprises sur immeubles de placement	(4 250)	(9 505)
variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	260 454	260 367
Autres charges	(216 390)	(210 836)
Produits et Charges des autres activités	43 945	43 556

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers MAD)

	30/06/16	30/06/15
Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles et incorporelles	(60 757)	(53 991)
Dotations aux dépréciations des Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Total	(60 757)	(53 991)

GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

	30/06/16	30/06/15
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	2 600	2 148
Plus-values de cession	2 603	2 148
Moins-values de cession	(2)	-
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-values de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	14 530	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	17 130	2 148

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

(en milliers MAD)

	30/06/16	30/06/15
Charge d'impôts exigibles	105 808	109 760
Charge d'impôts différés	(4 242)	(722)
Charge d'impôts de la période	101 566	109 039

	30/06/16	30/06/15
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	273 722	286 578
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	101 277	106 034
Écart taux mère/filiales	(253)	(795)
Effet différences permanentes	543	3 799
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-	-
Charge effective d'impôts	101 566	109 039

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(en milliers MAD)

	30/06/16	30/06/15
dividendes reçus	-	-
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession actifs/passif à la juste valeur par le résultat	59	-
Plus ou moins valeurs latentes sur actifs/passif à la juste valeur par le résultat	-	-
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture	-	-
Variation de juste valeur des instruments dérivés	-	-
Inefficacité des couvertures à la juste valeur	-	-
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	-	5
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	59	5

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers MAD)

	30/06/16	30/06/15
Charges de personnel	268 871	256 765
Impôts et taxes	14 395	16 316
Services extérieurs et autres charges	206 422	188 335
Charges d'exploitation	489 687	461 416



بنك الغد معكم اليوم
La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2016



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION
INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES
PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 835 113, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 182 879.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 8 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc
Tél: 0522 47 11 90 - Fax: 05 22 73 65 79

COOPERS AUDIT

COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkadour
CASABLANCA
Abdelaziz ALMECHATT
Associé
Tel 0522 47 11 90 - Fax 0522 21 47 34